

MOTIONS ADOPTÉES SANS DEBAT.

La Chambre adopte, sans débat, diverses motions tendant au dépôt des documents suivants :

Copie de tous décrets, correspondance, dépôts, mémoires et autres documents et papiers, de quelque nature que ce soit, se rapportant à la conduite de toutes les personnes qui ont rempli les fonctions d'administrateur dans le territoire du Yukon, ou qui, en raison de leur position officielle, ont eu la charge ou le contrôle de la succession de personnes décédées dans le territoire du Yukon; aussi, tous tels documents et papiers susdits qui mentionnent et font connaître la décision prise par le Gouvernement relativement à toute réclamation, accusation ou projet de poursuite contre tout fonctionnaire comme susdit au sujet de ses attributions, de ses actes ou décisions en qualité d'administrateur public.—M. Lennox.

Copie de toute correspondance, de tous télégrammes, mémoires et rapports échangés entre le Gouvernement et ses fonctionnaires ou procureurs, et les gouvernements des provinces ou des territoires concernant les actions intentées dans le but de faire décréter si la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique est tenue de payer certaines taxes, savoir: la municipalité rurale de Cypres-Nord contre la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique; la municipalité rurale d'Argyle contre la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique; le district scolaire de Springdale contre la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique; aussi copie de tous jugements rendus par les tribunaux devant lesquels ces causes ont été portées, ainsi que du refus du comité judiciaire du conseil privé de permettre d'interjeter appel devant cette cour.—M. Lake.

Etat indiquant: a) tous les édifices ou autres travaux publics construits ou commencés par le Gouvernement actuel depuis 1896; b) le coût estimatif de ces travaux; et c) leur coût réel.—M. Boyce.

Copie de toute correspondance, de tous télégrammes ou rapports concernant le refus du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise de donner sa sanction à une loi votée par la législature de cette province en 1907 au sujet de l'immigration et communément citée sous le nom de loi du Natal.—M. Smith (Nanaïmo).

Etat indiquant la dépense directe et indirecte pour dragage dans le fleuve Saint-Laurent et au port de Montréal, de 1896 à 1907; la dépense faite par l'Etat, de 1896 à 1907, pour les fins de la construction de docks au port de Montréal; la dépense faite par l'Etat pour la construction des élévateurs à grains au port de Montréal, de 1896 à 1907.—M. Schaffner.

Copie de toutes demandes, soumissions, correspondance, de tous télégrammes ou communications écrites de toute nature concernant la vente de certains terrains dans les réserves indiennes de Ocean-Maï, Pheasant-Rump et Chesastapassin, le 15 novembre 1901; et aussi, copie des avis d'adjudication, des noms des journaux qui les ont publiés, et les dates de publication.—M. Lake.

Copie de toutes lettres, tous télégrammes et pétitions en la possession du Gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou fonctionnaires, concernant la destitution de dame Mary Finlay comme receveuse du bureau de poste de la pointe Saint-Pierre, et la nomination de son remplaçant.—M. Martin (Queen).

Copie de tous rapports, plans, devis, soumissions, correspondance, télégrammes et de tous autres papiers, documents, et autres renseignements relatifs à la construction du pont de Hillsboro et de ses abords; y compris l'achat du terrain nécessaire à cette fin.—M. Lefurgey.

Copie de tous décrets du conseil actuellement en vigueur au sujet de l'immigration de chaque pays qui nous envoie des immigrants, et de toutes circulaires publiées au sujet de l'immigration.—M. Wilson (Lennox).

Copie de toute correspondance, demandes, propositions pour l'octroi de titres et papiers se rattachant en quelque manière à la concession du $\frac{1}{2}$ S.-E. de la section 2, township 8, rang 4 à l'ouest du 5e méridien, ou à l'octroi de privilèges se rapportant à ces terrains.—M. Herron.

Etat indiquant en faveur de qui et quand la commission du chemin de fer national transcontinental a passé des marchés pour le transport d'approvisionnement dans le district E, entre les points suivants, savoir: a) entre Grasset et la cache 9; b) entre Montizambert et la nouvelle cache 9A, sur la rivière Negogami; c) entre Jackfish et les caches 10, 10A, 11A et 12; d) entre Népigon et les caches 12A, 13, 14, 15, les dépôts d'Ombabika et de Wabinosh et la cache 16 dans le district F; quelles sont les distances comprises dans chaque marché; les prix et les conditions des entreprises; les sommes qui ont été payées jusqu'à ce jour à valoir sur chaque entreprise; qui a construit la cache et la demeure du gardien au point où la ligne traverse la rivière Kebinakagami, de même les nouvelles maisons au point où la ligne traverse la rivière Negogami, ainsi que le dépôt de Jackfish; le coût de ces différentes constructions respectivement; si des soumissions ont été demandées pour ces différents services de transport et de construction; et si des soumissions n'ont pas été demandées, quelle en est la raison.—M. Boyce.

ADOPTION D'UNE MOTION RELATIVE AUX TRAVAUX PUBLICS DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. A. A. LEFURGEY (Prince) (I.P.-E.) : demande le dépôt :

D'un état indiquant les sommes dépensées par le département des Travaux publics dans l'île du Prince-Edouard, durant les périodes suivantes: 1873 à 1878; 1878 à 1882; 1882 à 1887; 1887 à 1891; 1891 à 1896; 1896 à 1900; 1900 à 1907, respectivement, et les dépenses faites par le département des Travaux publics dans les comtés de Queen et de King au cours des années et durant les périodes ci-dessus mentionnées.